

BULLETIN MUNICIPAL



2022

SOMMAIRE

Mot du Maire	3		
Etat Civil	4		
Mémo citoyen	4		
Associations	5		
Budget communal 2022	8		
Budget eau et assainissement 2022	8		
Budget communal primitif 2023	10		
Eau et assainissement	14		
Résultats analyses de l'eau	15		
		Intercommunalité	17
		Actualités municipales	18
		Actualités des associations	22
		Zoom sur	29
		Réalisations	33



Bulletin municipal édité par la mairie de Comps-La-Grand-Ville

Directeur de publication : Nicolas MASSOL

Comité de rédaction : Conseil Municipal, Services municipaux, Anne Marie PAGES, Communauté de communes du Pays de Salars, Associations de Comps La Grand Ville

Impression : SPOT2COM

Crédits photos : Conseil municipal, Associations, Anne Marie PAGES.

Tirage : 290 exemplaires

Mairie Comps la GrandVille

6 rue de la Vidarie

12120 Comps-La-Grand-ville

05.65.74.12.23 / mairiecomps@orange.fr

Retrouvez l'actualité de la commune sur le site internet <https://comps-lagrandville.fr/> et sur la page Facebook "Comps-Lagrand'ville"

Chers Grandvilloises et Grandvillois,

L'année 2022 devait se traduire par la sortie de la crise sanitaire due à la Covid. Cela a bien été le cas mais en sortant de celle-ci nous allons voir revenir la guerre sur notre vieux continent européen. Avec elle, depuis plus d'une année maintenant, notre pays, notre département et même notre Communauté de Communes ont été terre d'accueil pour plusieurs milliers de femmes et d'enfants, fuyant les atrocités des combats faisant rage en Ukraine, chez eux.

Ce conflit fût l'élément déclencheur d'une augmentation fulgurante des prix des carburants et des diverses énergies dans un premier temps. Très vite cette inflation va s'étendre à l'ensemble de nos produits de consommation quotidienne et devenir spéculative.

Dans ce contexte financier complexe pour vous tous mais également pour notre collectivité, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts sur notre commune, ni sur notre intercommunalité. Pour autant, nous pouvons nous prévaloir d'être à la tête d'une commune financièrement saine.

La gestion rigoureuse réalisée au quotidien nous permet de générer suffisamment d'excédents pour pouvoir mener à bien les différents investissements et les objectifs que nous nous sommes fixés.

Les projets suivent leur cours : la sécurisation de l'entrée bourg se termine, l'adressage vous a été présenté durant l'été quant à la salle des fêtes, suite à l'appel d'offre fidèle à la projection faite par les bureaux d'études, les travaux ont débuté début juin. Par ailleurs, le rachat effectif du cabinet médical et de la salle de la Mayre de Dious nous permet de mener une étude pour leur réhabilitation. En parallèle, la réfection du presbytère est aussi un projet qui est en train de mûrir.

Vous aurez constaté que nous mettons un point d'honneur à l'entretien de notre voirie rurale avec les deniers intercommunaux mais également avec ceux de la commune. En ce qui concerne la voirie plus « urbaine », le projet de restauration de l'ensemble des rues de La Vidarie, rue des Charpentiers et rue du Balat sera mis à l'étude. Ce chantier s'annonce d'ores et déjà très onéreux et nous devons trouver des solutions de financement et de subvention pour pouvoir mener à bien cette réalisation dans les années à venir.

Je vous laisse parcourir ce bulletin municipal relatant l'année 2022. Vous pourrez ainsi découvrir, page après page, l'excellent travail accompli par la commission communication avec, entre autre, un superbe article relatant la vie d'un des plus anciens Grandvillois qui nous a quitté quelques semaines après cet entretien.

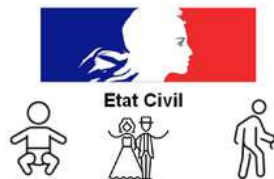
Bonne lecture....
Nicolas MASSOL

Année 2022

NAISSANCES : 2 naissances

MARIAGE : 1 mariage

DECES : 1 décès



MEMO CITOYEN

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

MAIRIE

Lundi	9 h - 12 h 14 h - 17 h	Jeudi	9 h - 12 h 14 h 30 - 16 h
Mardi	9 h - 12 h 14 h 30 - 16 h	Vendredi	9 h - 12 h 14 h 30 - 16 h
Mercredi	9 h - 12 h 14 h - 17 h		

AGENCE POSTALE

Lundi	9 h - 11 h 14 h 30 - 16 h	Jeudi	9 h - 11 h 14 h 30 - 16 h
Mardi	9 h - 11 h 14 h 30 - 16 h	Vendredi	9 h - 11 h 14 h 30 - 16 h
Mercredi	9 h - 11 h	Samedi	9 h 30 - 11 h 30

INSCRIPTION REGISTRE

Il existe en mairie un registre où les personnes "fragiles" peuvent être inscrites à leur demande afin qu'elles puissent bénéficier des mesures prises par le Conseil Départemental en cas de crise sanitaire, de forte vague de froid ou de canicule, etc. Ne pas hésiter à contacter la mairie au 05.65.74.12.23 lorsqu'une personne de votre entourage rencontre des difficultés.

RECENSEMENT CITOYEN

Votre adolescent va prochainement fêter ses 16 ans, pensez à lui parler du recensement citoyen.

Le recensement citoyen est obligatoire à partir de l'âge de 16 ans.

Après avoir fait son recensement citoyen :

- Il obtient une attestation de recensement.
- Il est convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Il sera inscrit automatiquement sur les listes électorales dès son 18e anniversaire et pourra alors voter.

Quelle démarche ?

La procédure est simple : les jeunes de 16 ans doivent se rendre à la mairie de leur lieu de résidence, munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile. L'inscription en ligne est également possible.

Le recensement fait, la mairie remettra à l'intéressé une attestation de recensement.

Généralement, une brochure d'information sur le service national est également remise.

Attention : aucun duplicata, double, copie d'un document ou d'un acte de l'attestation de recensement ne sera remis.

AUDIT ÉNERGETIQUE

Plus de 700 propriétaires accompagnés gratuitement en 2022 pour réhabiliter leur logement !

Afin d'éviter que les propriétaires payent des audits énergétiques à prix fort quand ils peuvent être gratuits dans le cadre du PIG Départemental ou payés en partie par la Région dans le cadre de Rénov Occitanie !!!

Le Programme d'Intérêt Général Départemental (PIG) a été lancé en 2019 et prendra fin en décembre 2023. Destiné aux propriétaires occupants à faibles revenus* ou à tous propriétaires bailleurs, ce dispositif s'inscrit dans l'objectif national de sobriété énergétique tout en favorisant un habitat plus décent et confortable.

*Sur une partie du département, Oc'teha propose également un accompagnement pour les hauts revenus dans le cadre du dispositif régional Rénov Occitanie. Les propriétaires concernés peuvent bénéficier d'un audit énergétique moyennant 90 euros.

En 2022, plus de 2 000 ménages ont ainsi été renseignés et 702 projets de rénovation ont été accompagnés. Ce qui représente environ 14 Millions d'euros de travaux engendrés et plus de 7 Millions d'euros de subventions distribuées.

Un accompagnement technique et gratuit

Piloté par l'Etat, le Département de l'Aveyron et l'Anah, ce dispositif permet aux propriétaires (de résidence principale ou de logement destiné à la location) de bénéficier d'un accompagnement technique et administratif gratuit ainsi que d'aides financières pour les travaux. Oc'teha, qui a été choisi pour suivre et animer le PIG sur l'ensemble du département (hors agglomérations de Rodez, Millau et Aubrac Carladez et Viadène) peut réaliser un audit énergétique gratuitement et accompagne les propriétaires sur toutes les subventions existantes (Ma prime Rénov', Ma prime Rénov' Sérénité, CEE, collectivités, caisses de retraite,...).

Des subventions qui couvrent jusqu'à 80 % du montant des travaux !

Si des propriétaires souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement en cas de perte d'autonomie (remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un monte-escalier,...), n'hésitez pas à les rediriger vers Oc'teha ! D'autant que l'accompagnement dans le cadre du PIG est gratuit !

Dès le démarrage de leur projet, les propriétaires peuvent se renseigner en contactant directement l'équipe Oc'teha, 31 avenue de la Gineste 12000 Rodez

Tél : 05.65.73.65.76, email : contact@octeha.



LES ASSOCIATIONS

Sociales, culturelles et sportives de la commune.

Associations	Représentants
ADMR	VERNHES Andrée
APE école	BESSAC Julie
AMICALE SOCIO CULTURELLE	BOISSONNADE Mathieu/BOISSONNADE Diego
COMPS LAGRANVILLE PETANQUE 12	BLANC Olivier
FNACA CASSAGNES-COMPS-SALMIECH	Président : M. ANGLES Francis
	Représentant Comps : M. CASTANIE Joseph
AMIS DE ST SAUVEUR	MOLINIER Jean Paul
LOS RANDONNAIRES DE LA VILLA	ALIBERT Grégory/JEANTET Lionel
SPORT QUILLES COMPS—CASSAGNES- SALMIECH	Représentant Comps : BOISSONNADE Gérard
CHASSE COMPS	NESPOULOUS Régis
CHASSE MAZARS	MASSOL Lucien
CHASSE ST SAUVEUR	JARECKI Claude
LES CONSCRITS	MASSOL Marie-Amélie
NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION	MASSOL Paul
COMPS AVEYRON	CASTANIE Jérôme
A CONTRE VENT	ROQUEFEUIL Gilles
Toutaki	LE MENTEC Virginie

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

BENEFICIAIRE	MONTANT
AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	250,00 €
AMICALE SOCIO CULTURELLE	500,00 €
ANTENNE SOLIDARITE LEVEZOU SEGALA	100,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE COMPS	700,00 €
ASSOCIATION COMPS AVEYRON	100,00 €
ASSOCIATION TOUTAKI	750,00 €
COMITE FNACA	50,00 €
CONSCRITS DE COMPS	500,00 €
FODSA SERVICES SAS	630,00 €
LA PREVENTION ROUTIERE DELEGATION DEPART AVEYRON	30,00 €
LEVEZOU SEGALA AVEYRON XV	250,00 €
LEVEZOU SEGALA HANDBALL	100,00 €
LOS RANDONNAIRES DE LA VILLA	200,00 €
PARELOUP CEOR FC	50,00 €
PETANQUE 12	200,00 €
SOCIETE DE CHASSE COMPS	100,00 €
SOCIETE DE CHASSE MAZARS	50,00 €
SOCIETE DE CHASSE ST SAUVEUR	50,00 €
SPORT QUILLES	200,00 €
TOTAL	4 810,00 €
COMMUNE DE SALMIECH (centre de loisirs 2021)	600,00 €

Le contrat d'engagement républicain (CER), réglementé par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et son décret d'application n°2021-1947 du 31 décembre 2021, est une exigence pour les associations ou les fondations qui sollicitent des subventions auprès d'autorités administratives ou d'organismes gérant des services publics, ou pour toute demande d'agrément auprès de l'État ou de ses établissements publics relevant du tronc commun d'agrément.

Dorénavant, les associations qui souhaitent bénéficier d'une subvention de la commune, doivent adresser à la mairie une demande à l'aide du CERFA N°12156*06 disponible sur le site internet : <https://www.associations.gouv.fr>

Le CER comporte 7 engagements qui doivent être respectés par les signataires :

- **Engagement n°1 : Respect des lois de la République**

L'engagement à respecter les lois de la République s'entend comme :

- l'interdiction d'entreprendre ou d'inciter à toute action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public ;
- l'interdiction de se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques ;
- l'interdiction de remettre en cause le caractère laïque de la République.

- **Engagement n°2 : Liberté de conscience**

L'engagement à respecter la liberté de conscience s'entend comme l'obligation de ne pas exercer de prosélytisme abusif à la fois envers les membres, salariés, bénévoles mais également envers les tiers, notamment les bénéficiaires des services de la structure concernée.

- **Engagement n°3 : Liberté des membres de l'association**

La liberté d'association comprend la liberté d'adhésion à une association, qui a pour corollaire la liberté de ne pas adhérer. Il en découle que les membres d'une association peuvent s'en retirer à tout moment et qu'ils ne peuvent en être exclus de façon arbitraire.

- **Engagement n°4 : Égalité et non-discrimination**

Le principe d'égalité et de non-discrimination impose de ne pas opérer de différences de traitement qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire de la structure concernée.

- **Engagement n°5 : Fraternité et prévention de la violence**

L'engagement à prévenir la haine s'entend comme le fait, pour une structure, tant dans le cadre de son activité, de son fonctionnement interne que de ses rapports avec les tiers :

- de ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque ;
- de ne pas cautionner de tels agissements ;
- de rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

- **Engagement n°6 : Respect de la dignité de la personne humaine**

Le principe du respect de la dignité de la personne humaine s'entend comme le fait de n'entreprendre, ne soutenir, ni ne cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

- **Engagement n°7 : Respect des symboles de la République**

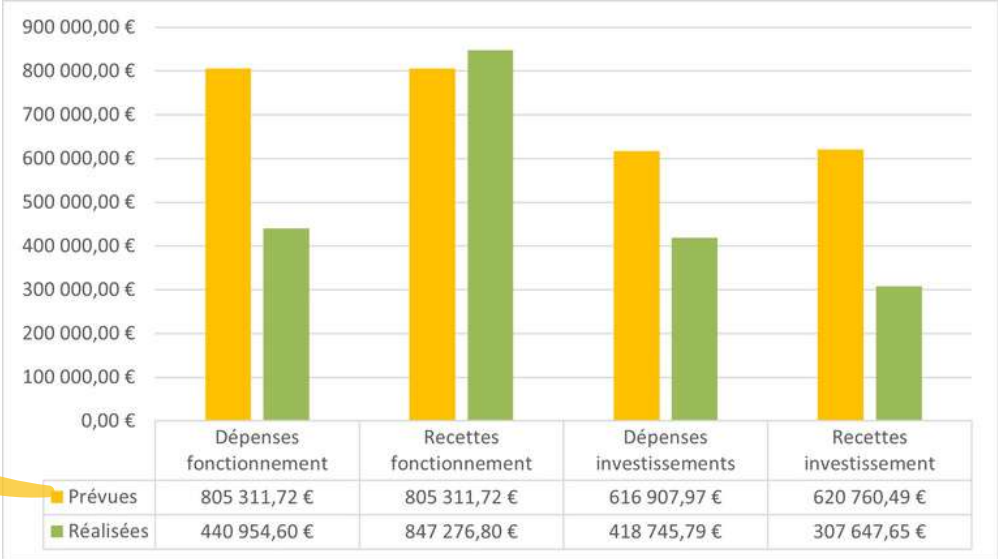
Le respect des symboles de la République s'entend, dans le cas d'espèce, comme le respect du drapeau tricolore, de l'hymne national, et de la devise de la République.



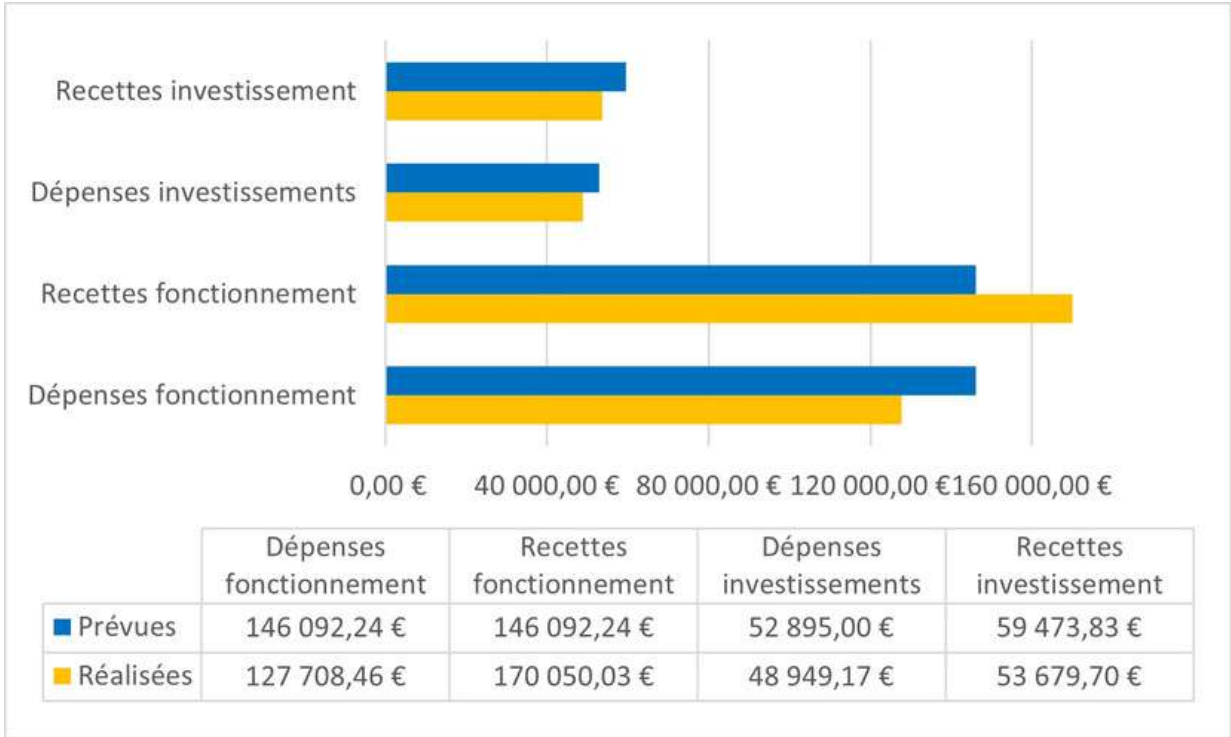
Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le CER sur le site <https://www.associations.gouv.fr> ou vous adresser à la mairie.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

La différence importante entre prévues et réalisées est due au report des travaux de la salle des fêtes en 2023



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT



BUDGET COMMUNAL ET EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

SUBVENTIONS ENCAISSEES 2022

DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

Toiture salle motricité école : 2 215.37 €

ETAT (PLAN DE RELANCE)

Équipement cantine scolaire : 902.23 €



DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Éclairage terrain de pétanque : 2 000 €

Portail + visiophone école : 1 131 €

Toiture salle motricité école : 831 €

Sécurisation RD 82 entrée nord du bourg : 15 000 €

Hygiénisation 2021 des boues des stations d'épuration : 1 845 €



AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Révision zonage assainissement et digitalisation du réseau : 4 712 €

Hygiénisation 2021 des boues des stations d'épuration : 3 075 €

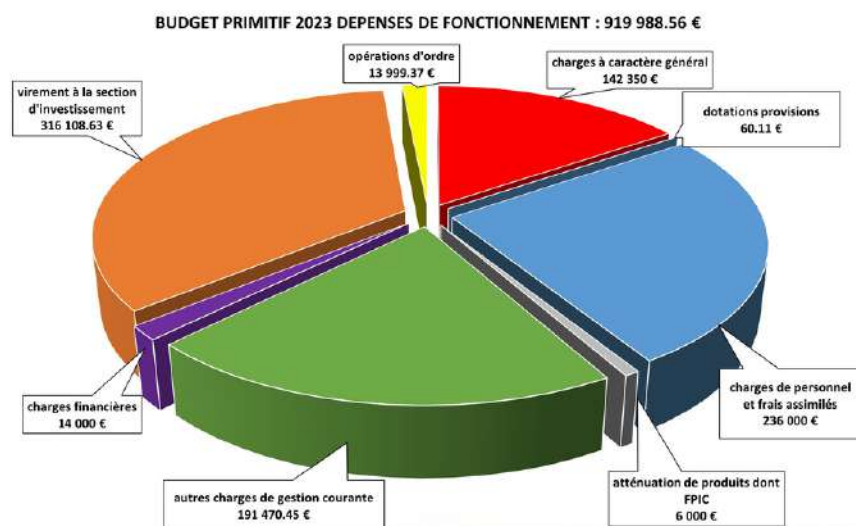
Performance épuratoire : 2 535 €



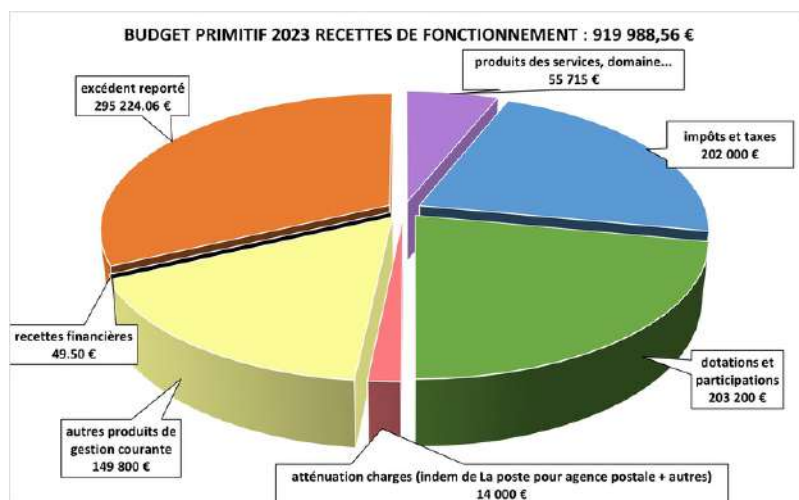
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

POSTES PRINCIPAUX

Electricité :	26 000 €
Combustible - Carburants :	11 000 €
Cantine :	23 000 €
Entretien-Maintenance- Bâtiments-Voirie-Réseaux :	28 100 €
Assurances :	7 200 €
Transport scolaire :	9 000 €
Personnel :	157 000 €
Charges :	79 000 €
Indemnités de fonction :	39 000 €
Service incendie :	9 800 €
Subventions associations :	7 466 €
Remboursement intérêts emprunts :	14 000 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

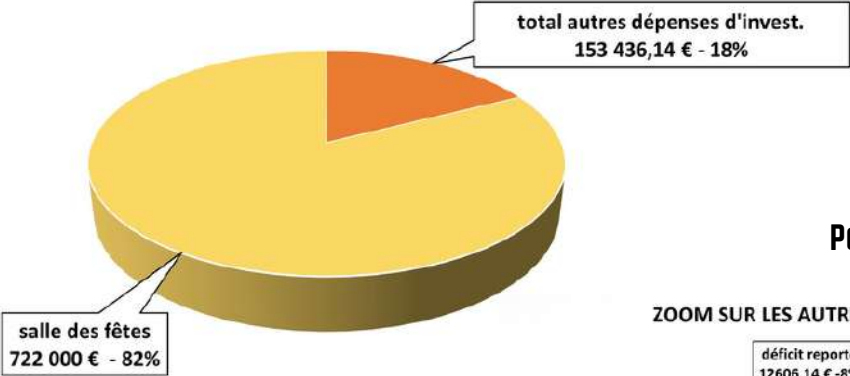


POSTES PRINCIPAUX

Cantine et garderie :	23 000 €
Remboursement par budget annexe :	32 500 €
Taxes foncières et habitation :	140 000 €
Entreprises de réseaux :	28 000 €
Taxe pylônes :	27 000 €
Dotation forfaitaire :	99 000 €
Dotation solidarité rurale :	33 000 €
Compensation Etat CVAE, CFE :	29 000 €
Compensation taxe foncière :	32 000 €
Revenu des immeubles :	8 000 €

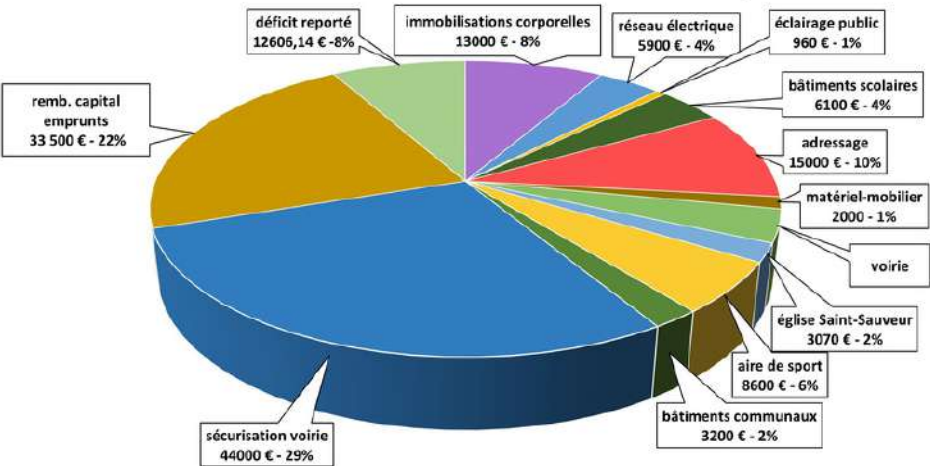
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2023 DEPENSES D'INVESTISSEMENT
875 436,14 €



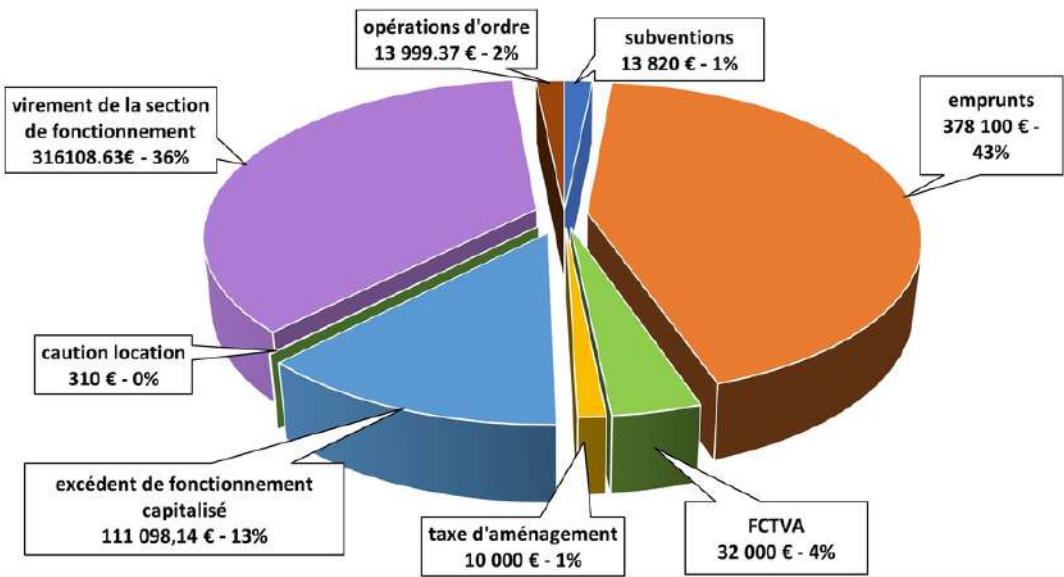
POSTES PRINCIPAUX

ZOOM SUR LES AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 153 436,14 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2023 RECETTES D'INVESTISSEMENT : 875 436,14 €

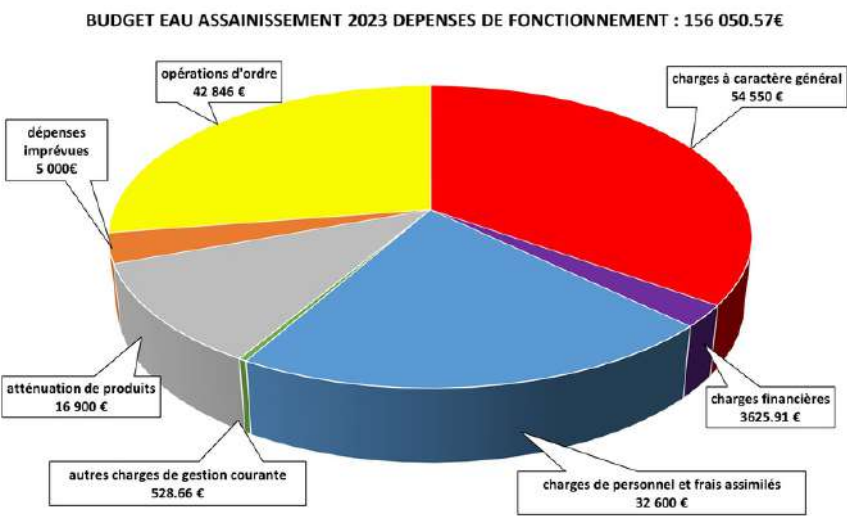


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

POSTES PRINCIPAUX

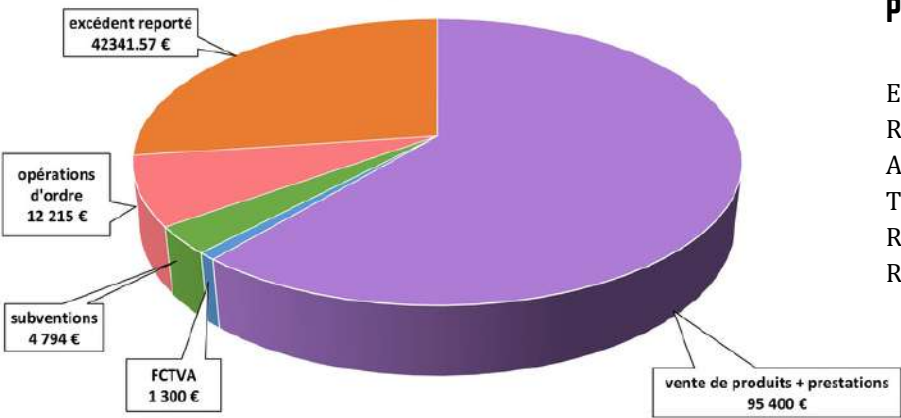
Achats d'eau	11 000 €
Eau, énergie...	800 €
Fournitures et petit équipement	2 000 €
Autres matières et fournitures	100 €
Locations	200 €
Bâtiments publics	500 €
Réseaux	20 000 €
Entretien biens mobiliers	5 000 €
Primes d'assurances	2 300 €
Intermédiaires et honoraires	400 €
Poste et téléphone	400 €
Services bancaires et assimilés	50 €
Divers	8 000 €
Autres impôts, taxes	200 €
Redevances prélèvement	3 600 €

Total Dépenses
156 050,57 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

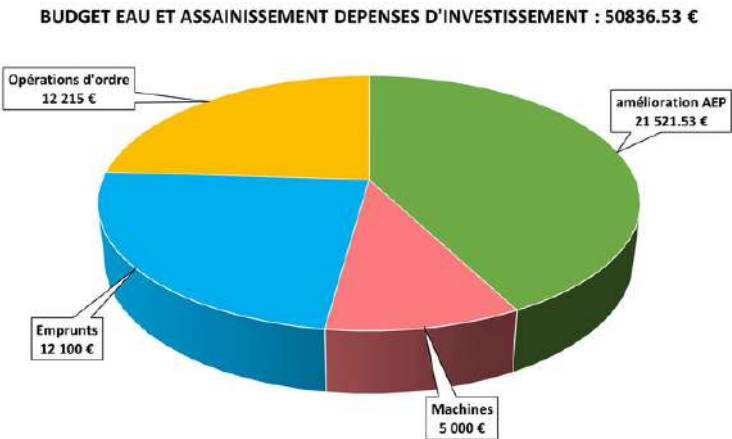
BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023 RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 156 050.57 €



POSTES PRINCIPAUX

Eau :	53 000 €
Redevance pollution :	10 000 €
Autres taxes et redevances :	8 000 €
Travaux :	2 000 €
Redevance assainissement collectif :	19 000 €
Redevance modernisation réseaux :	3 400 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

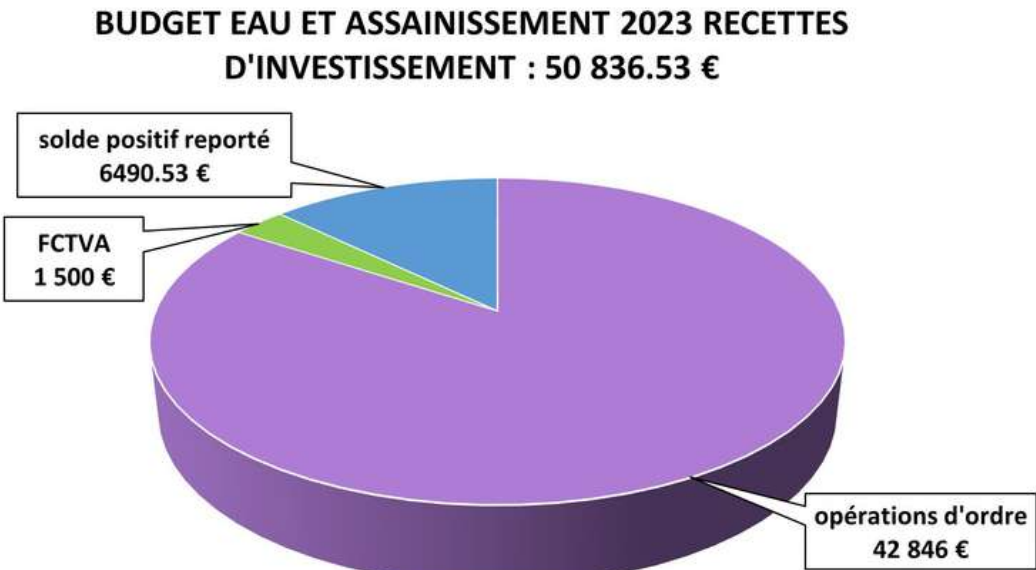


Détail Dépenses
Amélioration AEP (Alimentation en Eau Potable) :

Constructions :	2 500 €
Matériel spécifique d'exploitation dont pompe à chlore :	19 021 €

Total Dépenses
50 836,53 €

RECETTES D'INVESTISSEMENTS



EAU ET ASSAINISSEMENT

L'année 2022 a été une année compliquée avec une ressource en eau en diminution.

La faible pluviométrie de l'année n'a pas permis de recharger les sources. Nous avons besoin quotidiennement en période de forte consommation de 150 à 180m³.

Nos captages nous ont assuré, malgré cette année exceptionnellement sèche, un approvisionnement de 150m³/jour.

Afin de compléter et d'assurer la distribution en eau potable, nous avons utilisé, à partir du mois de juillet, l'interconnexion avec le Syndicat des Eaux du Ségala, réalisée en 2018, à hauteur d'environ 30m³ par jour.

Il a fallu également, via le réseau de Comps, alimenter le réservoir de Pont de Grandfuel qui n'arrivait plus à fournir les habitants sur cette partie de la commune. Cette situation ne s'était jamais produite depuis la création du réseau.

Depuis la fin de l'automne nous sommes revenus en autonomie avec nos propres sources.

Les restrictions d'eau prises pour certains usages et le bon comportement des abonnés ont permis de maintenir un approvisionnement correct. La surveillance des fuites éventuelles et le suivi du réseau de façon quotidienne par les agents communaux permettent également de limiter les pertes.

Travaux

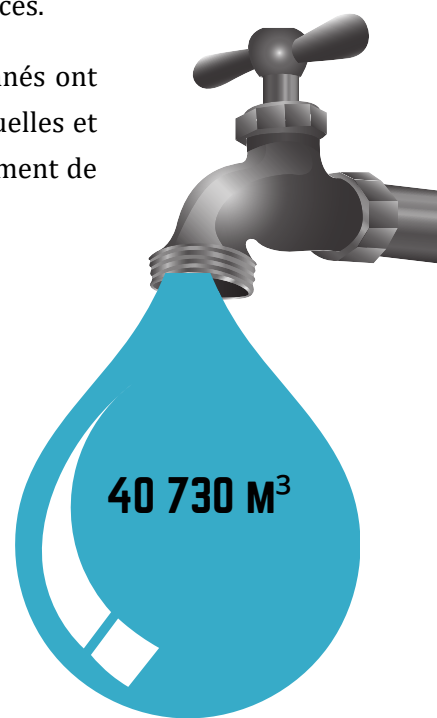
Cette année, les travaux ont consisté essentiellement à connecter le réservoir de Pont de Grandfuel à celui de Comps pour sécuriser la distribution. Nous avons prolongé le réseau principal qui se terminait à Saint Sauveur pour le relier au réservoir de Pont de Grandfuel. Tous les travaux ont été réalisés par nos agents qui ont creusé une tranchée de 200m, posé la canalisation et fait tous les branchements et regards.

Ils ont aussi effectué de nouveaux raccordements et posé de nouveaux compteurs au lotissement Bellevue, à la Cibadière ainsi qu'à la Bruyère, tout cela synonyme de nouvelles constructions toujours bienvenues.

Assainissement

Cette année nous n'avons pas réalisé d'investissement majeur, les agents ont procédé à l'entretien régulier des 3 stations (filtres, dégrilleurs, tonte...).

Comme en 2021, l'entreprise Véolia a vidé les stations d'épuration soit un volume de 104 m³ pour un montant de 9000 €. Le surcoût engendré par l'intervention d'une entreprise et le traitement des boues par la station de Bénéchou, sont subventionnés par le Département d'une part à hauteur de 1845 € et par l'agence de l'eau Adour Garonne pour 3075 € d'autre part.



Volume distribué aux abonnés en 2022.

RESULTATS ARS 2022



Gestionnaire : Comps La Grandville
Réseau : Comps Lagrandville (012000465)



Conclusion sanitaire



Eau de bonne qualité.

Une non conformité bactériologique ponctuelle due à la présence de bactéries environnementales a été relevée en novembre. Une amélioration du traitement a alors été demandée. Eau peu minéralisée à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des métaux dans l'eau.



Origine et protection de la ressource

Origine de l'eau : souterraine.
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : Procédure terminée



Principaux paramètres mesurés

Détails des résultats

Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Nombre de contrôles : 8
Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 0
Eau de bonne qualité bactériologique.

Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Concentration moyenne : 30,1 mg/L
Concentration maximale : 34,1 mg/L
Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.

Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché. Somme maximale des concentrations en pesticides : 0,07 µg/L
Pas de dépassement de la norme sur la période.

Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau. Concentration moyenne : Paramètre non mesuré sur la période.
Paramètre non mesuré sur la période mais ayant été conforme les années antérieures. Concentration maximale : Paramètre non mesuré sur la période.

Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f). Concentration moyenne : 7 °f
Concentration maximale : 7,5 °f
Eau douce.



Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la consommer.

Vigilance sécheresse :



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de lavage à plein



Installer des équipements économes en eau. Respecter les restrictions sur la remplissage des piscines.
Adoptez les gestes du quotidien pour économiser l'eau et respectez les consignes d'usage des autorités locales en situation de sécheresse.



Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur www.occitanie.ars.sante.fr ou auprès de la Délégation Départementale de l'Aveyron de l'ARS.

RESULTATS ARS 2022



Gestionnaire : Comps La Grandville

Réseau : Pont De Grandfuel (012000466)



Conclusion sanitaire



Eau de bonne qualité.

Eau peu minéralisée à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des métaux dans l'eau.



Origine et protection de la ressource

Origine de l'eau : souterraine.
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : Procédure terminée



Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la consommer.

Vigilance sécheresse :



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de lavage à plein



Installer des équipements économes en eau : le remplissage des piscines. Adoptez les gestes du quotidien pour économiser l'eau et respectez les consignes d'usage des autorités locales en situation de sécheresse.



Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur www.occitanie.ars.sante.fr ou auprès de la Délégation Départementale de l'Aveyron de l'ARS.



Principaux paramètres mesurés

Détails des résultats

Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Nombre de contrôles : 5
Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 0
Eau de bonne qualité bactériologique.

Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Concentration moyenne : 32,8 mg/L
Concentration maximale : 34 mg/L
Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.

Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché. Somme maximale des concentrations en pesticides : Paramètres non mesurés sur la période.
Paramètres non mesurés sur la période.

Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau. Concentration moyenne : Paramètre non mesuré sur la période.
Paramètre non mesuré sur la période mais ayant été conforme les années antérieures. Concentration maximale : Paramètre non mesuré sur la période.

Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f). Concentration moyenne : 5,2 °f
Concentration maximale : 5,6 °f
Eau très douce.

TRI DES DECHETS : QU'EST-CE QUE VOUS N'AVEZ PAS COMPRIS ?

Depuis novembre 2021, les consignes de tri pour le recyclage et la valorisation des déchets ont été grandement simplifiées : désormais tous les emballages et tous les papiers sont à mettre dans la poubelle jaune. Fini les interrogations sur le tube de dentifrice, le filet de pommes de terre, la boîte de cachou ou le pot de yaourt. C'est un emballage donc c'est pour la poubelle jaune, en mélange avec les papiers de toute nature.

Les exceptions ? Il y en a peu :

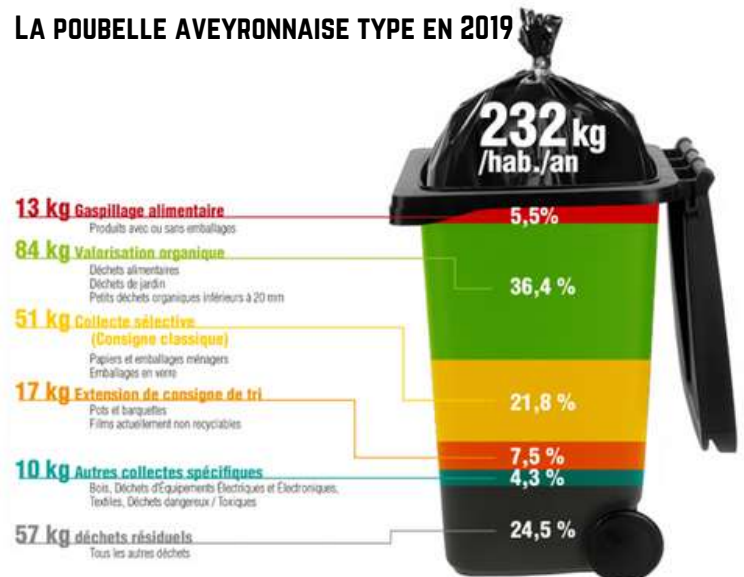
- les emballages en verre (bouteilles, flacons de parfum ou de sirop, pots et bocaux...) qui sont naturellement à mettre dans les colonnes prévues à cet effet,
- les cageots en bois ou en plastique, les emballages très volumineux comme les grands cartons avec le polystyrène de protection qui sont à déposer en déchèterie pour ne pas encombrer inutilement les bacs jaunes et permettre à tous les usagers d'y déposer les sacs jaunes.

Les déchèteries sont à votre service pour accueillir les déchets verts volumineux, le bois, les meubles, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), dangereux ou toxiques (restes de peinture, solvants, pesticides...) que l'on appelle DMS (déchets ménagers spéciaux), les textiles dans des bornes dédiées.

Quant aux déchets organiques nous sommes nombreux à disposer d'un jardin pour y pratiquer le compostage de nos épluchures de fruits et légumes avec la tonte du gazon.

Ainsi la "poubelle noire" devrait contenir uniquement les ordures ménagères résiduelles (OMR) qui sont acheminées à Labessière Candeil dans le Tarn pour une valorisation énergétique par production de méthane, le biogaz.

LA POUBELLE AVEYRONNAISE TYPE EN 2019



Les sacs poubelles fournis par la Communauté de Communes sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture : pour les sacs jaunes, suivant les besoins et pour les sacs noirs, suivant la composition des familles.

ECOLE

Durant cette année 2021-2022, l'effectif de l'école était de 62 élèves répartis comme suit :

- Émilie Enjalbert 22
- Sèverine Maille Cros 21
- Xavier Assié 19

La classe de Mme Enjalbert était inscrite au dispositif « Maternelle et Cinéma ». De même, les classes de Mme Cros et de M. Assié étaient elles inscrites au dispositif « École et Cinéma ».

Les élèves ont visionné plusieurs films pendant l'année.

Toute l'école a participé au concours de lecture « les Incorructibles » et les élèves ont pu voter chacun pour un livre.

Les élèves de MS, GS et CP ont participé à la "classe bleue". Celle-ci a pour finalité de développer et mettre en œuvre un plan d'aisance aquatique. Cette activité se déroulait sur une semaine avec 2 séances quotidiennes.

Pour la semaine du goût, une restauratrice est intervenue auprès de la classe des maternelles afin d'animer une séance sur les différentes saveurs.

De plus, Mme Valette infirmière scolaire rattachée au collège Jean Amans de Pont de Salars a animé au sein de l'école une séance sur le sommeil.

Dans le cadre d'une exposition sur la sécurité domestique avec la collaboration de la MAIF, les classes de Mme Enjalbert et Mme Cros ont effectué diverses activités de prévention.



ECOLE

Suite à l'inscription auprès de l'Epage du Bassin du Vaur et dans le but de présenter une partie de notre territoire et plus précisément le bassin versant du Vaur, un animateur du CPIE a expliqué aux élèves le cycle de l'eau, les usages de l'eau, les plantes, les animaux.

En continuité de cette découverte, certains enfants (cycle 2 et 3) ont pris plaisir à une initiation pêche et ainsi pu découvrir les différents poissons et leur milieu de vie.

De même, ces élèves se sont rendus sur les berges en amont de Pont de Grandfuel afin d'observer et de réaliser des prélèvements sur la qualité de la rivière. Ils ont aussi effectué des aménagements via des plantations d'arbres et de boutures.

Quand au cycle 1, ils ont, eux, participé à la pose de nichoirs.

Pour finir ils se sont rendus à la fête du Vaur et par le biais d'activités ludiques, ils ont repris toutes les notions abordées.

Un intervenant en occitan de l'association ADOC est venu dans chaque classe à hauteur de 30 mn par semaine via un financement de la mairie et du PETR.

Par la suite, le lundi 30 mai un rassemblement départemental a eu lieu à Salmiech animé par divers ateliers pédagogiques autour des thèmes évoqués en classe.

Une pièce leur a été présentée ainsi qu'une visite au musée du charroi rural.



Afin de représenter l'école, lors d'un challenge académique de robotique, les CM2 ont consacré une après-midi à la programmation des déplacements d'un robot et également à la préparation d'une fiche tendance.

Lors de ce challenge intitulé « un rover pour explorer Mars », les CM2 ont fini premier. Félicitations à eux.

A l'arrivée des beaux jours, les élèves du CP au CM2 se sont rendus à la piscine de Salmiech durant le mois de juin.

Lors de cette année scolaire, Stéphanie Castan (employée communale en qualité d'Atsem) a pris un congé de formation professionnelle, elle a été remplacée par Elodie Fournet.

L'équipe municipale remercie le corps enseignant ainsi que les employés communaux pour leur investissement.

COMMEMORATIONS

Le devoir de mémoire, a pris tout son sens en cette année 2022. Et avec la fin de la crise sanitaire, les cérémonies ont pu à nouveau se dérouler en présence de toutes celles et ceux qui souhaitaient y participer.



20 mars 2022



8 mai 2022



11 novembre 2022

RALLYE DU ROUERQUE

Le mois de juillet 2022, a vu une fois de plus les bolides du Rallye du Rouergue, chauffer l'asphalte de notre commune. Sur la traditionnelle spéciale Trémouilles Comps, de nombreux spectateurs sont venus voir la bosse du Viala.



REPAS DE LA MUNICIPALITE

Sous un soleil radieux, M. le Maire et l'équipe municipale avaient convié la population pour partager un moment de convivialité le dimanche 3 juillet 2022.

Ce moment de partage a été précédé par la prise de parole de M. le Maire ainsi que des conseillers municipaux qui se sont présentés. Après un point sur les travaux en cours (voiries, mur du cimetière, sécurisation de l'entrée du village) et les projets, M. le Maire a rappelé les consignes citoyennes sur l'importance du tri des déchets.

Puis place à l'installation du Mai de l'élection 2020, où chacun a pris part à la plantation d'un mûrier platane et du mâât aux couleurs du drapeau français.

Cette rencontre s'est poursuivie autour d'un apéritif/buffet préparé par le Snack-bar du village.



REPAS DES AINES

Après 3 années marquées par la prudence face au COVID, la municipalité a renoué avec la tradition d'offrir à la période de Noël à nos aînés un bon moment de convivialité autour d'un repas festif.

C'est le restaurant Castanié joliment décoré pour l'occasion qui a régalié les nombreuses personnes ayant répondu à l'invitation de M. le Maire et de l'équipe municipale.

Eden Bourguignon est venu égayer la fin du repas en interprétant brillamment plusieurs morceaux d'accordéon, pour le plus grand plaisir de toutes et tous.



COMITE DES FETES

Pour l'édition 2022 de la fête à Comps, le Comité des fêtes a comme tous les ans, organisé la soirée du 14 août. Au menu : moules à la Brasucade, et au programme musical : No Reso, Somasada et la disco-mobile MediaLaser.

Cette édition a été marquée par un grand coup de vent, qui, dans la journée du 14, a emporté chapiteaux et bars au milieu de la place. Heureusement, la solidarité du village s'est organisée et tout a pu être remis sur pied dans l'après-midi. La fête a donc pu avoir lieu comme prévu.

Pour les éditions suivantes, le comité recherche des bénévoles afin notamment de renouveler le bureau pour donner un nouvel élan et de nouvelles idées à l'association. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie associative du village, vous êtes les bienvenus et vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : comiteanimationcomps@gmail.com.



COMPS AVEYRON

Les rencontres des COMPS DE FRANCE se sont déroulées les 26, 27 et 28 mai 2022 à COMPS dans le département du Gard.

Un groupe de 12 personnes s'était déplacé lors de ce week-end qui avait pour but avant tout la découverte culturelle et les rencontres amicales.

Du côté de l'association COMPS AVEYRON, celle-ci a pu enfin commencer à vivre et participer à des animations.

Le 09 juillet 2022 lors du passage du rallye du rouergue, a été tenue une buvette au lieu-dit le Viala lors d'une spéciale de cette course.

Le 15 août 2022 jour de fête du village, un stand crêpes - gaufres a été dressé aux abords du stade le temps de l'après-midi pour participer à la réussite de cette journée.



ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

Fin octobre 2022 (28, 29 et 30) un loto associatif a été le temps d'un week-end l'occasion pour COMPS AVEYRON de récolter des fonds pour de futures rencontres.

Pour clôturer cette année bien remplie, les personnes ayant œuvré pour ces rencontres et animations se sont retrouvées le temps d'un apéritif dinatoire le 17 décembre 2022.

L'association, elle, continue ses activités pour préparer des projets. Rappelons que ces week-ends festifs sont ouverts à tous.

CONSCRITS

Après avoir été interrompu par la période de Covid, les conscrits ont pu reprendre cette tradition de passer dans toutes les maisons du village et des hameaux. Certains ont ainsi découvert pour la première fois des lieux-dits de la commune. Afin de rattraper le temps perdu, plusieurs années ont été réunies : 2002, 2003, 2004 et 2005. Cela a permis de créer des liens forts d'amitié.

L'ambiance au sein du groupe était festive. Un accueil chaleureux leur a été réservé dans les maisons.

Pour clôturer ces aubades, ils ont organisé les festivités de la journée du 15 août : petit-déjeuner, dépôt de la gerbe après la messe, exposition de voitures anciennes, animations pour les enfants l'après-midi sur le stade et enfin le repas du soir accompagné de 2 groupes de musique.



QUILLES

En 2022 le sport quilles de Comps a organisé un championnat de quilles de huit sur le terrain de la Bruyère le 22 Mai pour le championnat District. Il s'est déroulé sur une journée avec 4 catégories : 1 ère série, 2ème série, 3ème série féminines et jeunes.

Cette saison reste remarquable, notre équipe de 2ème série a gagné le titre de champion du district Céor Lagast, avec plus de 100 quilles d'avance.

PETANQUE 12

Le Club de Comps La Grand Ville Pétanque 12, fort d'une quarantaine de licenciés (Jeunes, Seniors, Vétérans / Masculin & Féminine) présidé par Olivier BLANC depuis Novembre 2022, rayonne et porte les couleurs de son clocher à travers le département et même au-delà. Le club participe à de nombreux concours départementaux et régionaux et en organise également (deux concours officiels départementaux, un doublette vétérans et un triplé mixte en 2022). De plus, le traditionnel concours du 15 août a, cette année encore, attiré de nombreux pétanqueurs locaux, départementaux et même au delà...

Pendant la période estivale, de mi juin à mi septembre, une trentaine de doublette en moyenne participe au concours du "jeudi soir". Ce rendez-vous hebdomadaire est ouvert à toutes et tous, licenciés ou non.

En partenariat avec la Mairie, le SIEDA et le Département, dans le but de réduire la consommation énergétique, le club a pris en charge le remplacement des projecteurs actuels très énergivores par des projecteurs de type LED. Afin de maintenir la terre le long du terrain, les licenciés volontaires et bénévoles ont réalisé un muret, qui sera également habillé pour diminuer au maximum les nuisances sonores.



Cette association, reflète et met en avant le dynamisme de son village... Si vous désirez rejoindre le club vous serez les bienvenus.

SAINT-SAUVEUR DE GRANDFUEL

C'était une journée d'amitié qui redonne du tonus !

La traditionnelle fête, organisée par les Amis de St Sauveur, s'est déroulée le Dimanche 26 juin 2022 sur le beau site de St Sauveur.

Un public nombreux est arrivé sur la place de l'église afin d'assister à la messe animée par le groupe «Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols».



La fête s'est poursuivie sur la place où les convives apprécieraient le traditionnel repas avec notamment les jambons à la broche cuits au feu de bois.

Dès 15 heures, le groupe composé de sept musiciens, a fait retentir des airs de folklore aveyronnais et cantalien à la cabrette et à l'accordéon, très appréciés de l'assemblée.

Encore une fois, le site de Saint Sauveur a connu une fête bien rythmée avec des musiciens qui ont offert un concert exceptionnel dans une église comble.

RANDONNAIRES DE LA VILLA

Elle comprend 16 membres et de nombreux bénévoles indispensables les jours d'animation pour ravitailler les sportifs, signaler les parcours et entretenir les chemins.

Elle propose 3 évènements par an :

Tout d'abord le Trail des Garroustes. Il a eu lieu le 2 avril 2022 par un temps hivernal : neige, pluie, vent. Malgré le temps, 102 coureurs ont participé à cette édition. Leurs retours étaient très positifs. Ils ont apprécié les nouveaux parcours et la soupe au fromage servie à l'arrivée. Chaque année apporte de nouveaux coureurs.

En juin a eu lieu la journée d'entretien des chemins sur la commune. 20 personnes ont aidé à nettoyer les chemins afin de les rendre plus praticables par les amateurs de randonnée, course à pied, VTT, Le repas de midi proposé à la passerelle a satisfait tout le monde.

Enfin la randonnée vtt et pédestre la Grandvilloise a eu lieu le 4 septembre 2022. Elle a connu un grand succès avec 135 Vttistes et 44 marcheurs. On note de plus en plus de vélos électriques.



N'hésitez pas à rejoindre cette association et son esprit convivial.

SOCIETES DE CHASSE

La société de chasse de Comps Lagrandville compte 27 chasseurs. Le bureau se compose de 7 personnes : Boissonnade Gérard, Bouloc Mathieu, Constantin Didier, Delmas Jean Philippe, Galtier Sylvain, Nespoulous Régis et Vigroux Jean Marc qui est également garde particulier et piégeur.



Chaque année, la société fait des lâchers de petits gibiers : une trentaine de faisans, 60 perdreaux dont 20 reproducteurs.

La chasse au lièvre est règlementée par un plan de chasse. Au mois de février un comptage de lièvres est réalisé sur le territoire. En fonction du nombre recensé nous attribuons un quota à ne pas dépasser.

ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

En fin d'année un repas convivial est organisé entre chasseurs, amis et propriétaires des terrains agricoles pour déguster du gibier. Depuis quelques années la société a décidé de se regrouper avec les sociétés de Mazars, la Besse, le Puech des Fourques et Cassagnes pour chasser le gros gibier : sangliers et chevreuils. Ce regroupement compte une soixantaine de chasseurs, cela permet une meilleure gestion du territoire et un nombre suffisant de chasseurs pour organiser les battues.

Quand des dégâts sont constatés sur les terres agricoles des battues administratives sont organisées avec l'aval de la fédération départementale de chasse et les lieutenants de louvèterie.

Ponctuellement, nous réalisons l'entretien des chemins avec d'autres associations communales.

TOUTAKI

UNE SEMAINE AVEC FAMILLES RURALES ET TOUTAKI

Le lundi, nous rencontrons Robert Mestre

Avec lui nous nous initions aux danses Folks d'Irlande et d'ailleurs

Le mardi, Marylise Romefort compose des partitions pour le chœur de chants dans toutes les langues avec des airs enjoués.



Le mercredi soir Maximilien de Global GYM Center ainsi que ses alternants nous font bien transpirer : cross training et fitness sont au programme.

Le jeudi, c'est la pause ou alors les réunions de l'association où les idées fusent.

Nous avons pu ainsi mettre en place la boîte à livres au cœur du village de Comps, proposer 2 ateliers d'art floral avec la fleuriste d'Arvieu.

Le vendredi, après-midi Maximilien revient mais avec un peu moins d'énergie pour la gym plutôt douce (quoi que !!!)

En fin d'après-midi, les enfants ont pu s'initier à 3 cours d'HIP POP, activité énergique et dansante.

En soirée, l'atelier de couture encadré par Camille permet aux participantes de faire des créations vestimentaires.

Idem pour le samedi matin.

Le mercredi après-midi c'est Anthon qui initie de nombreux enfants, ados et adultes à la guitare, à la batterie, à la basse et au chant.



Le samedi, après-midi Anthon revient pour une initiation à la guitare, ou au chant.

Le dimanche, nous découvrons les sentiers de randonnées des communes de Comps et Trémouilles.

La semaine est terminée et nous allons recommencer la suivante.



APE

Quine de l'école.

Le 21 mai 2022 a eu lieu le quine annuel organisé par l'APE. Cette année encore, cette animation a rencontré un franc succès auprès des habitants mais aussi auprès des férus de quine. Un quine, sur le thème du printemps avec des kits de jardinage, des plantes mais aussi des colis gourmands et de belles corbeilles de fruits.

Pot de fin d'année.

Le 7 juillet, l'APE a convié les parents, l'équipe éducative et les enfants autour d'un pot convivial dans la cour de récréation. Boissons fraîches, glaces et bonbons étaient au programme. Un moment d'émotion aussi autour de Stéphanie Castan, employée communale, qui en a profité pour célébrer avec tout le monde son départ en formation. Après quelques fleurs et quelques larmes, la soirée s'est prolongée autour d'un buffet dinatoire et quelques bulles.

Déjeuner aux tripoux et tête de veau.

L'APE a également proposé aux gourmands de venir déguster des tripoux et de la tête de veau le dimanche 13 novembre dans la salle des fêtes de Saint Hilaire. Une matinée conviviale et réussie autour d'un bon petit déjeuner concocté par les parents avec l'aide de nombreux enfants devenus petits commis de cuisine pour quelques heures.



Vente de madeleine Bijou, de chocolats de Noël et partenariat avec la RAGT.

Dans l'optique de pouvoir financer une grosse partie du voyage scolaire des enfants prévu en 2023, l'APE a organisé une vente de gâteaux et de chocolats. Elle a aussi profité d'un partenariat avec la RAGT de la Primaube avec une rétribution à l'achat de sapins de Noël.



L'APE profite de ce bulletin municipal pour remercier chaleureusement les personnes qui s'impliquent et qui adhèrent aux projets proposés cette année encore. Merci à tous les bénévoles mais aussi aux gourmands et aux quineurs qui grâce à leur investissement permettent à l'APE de financer des activités pour les enfants.

ADMR



Horaires du bureau :

Lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et vendredi de 13 h 30 à 17 h 00

Téléphone : 05 65 78 73 99

Mail : salmiech@fedo12.admr

Lors de l'Assemblée Générale du Mercredi 15 Juin 2022, à 20h 30 à Salmiech, Mme VERNHES Présidente a présenté le bilan de l'activité de 2021 :

- 10 652 heures auprès de 11 familles, 108 personnes âgées et handicapées et 2 particuliers employeurs,
- 32 547 kms parcourus
- 10 salariées dont 6.59 équivalents temps plein
- 235 164 euros d'activité économique
- 140 heures de formation
- 11 785.22 euros de résultat qui est reversé à la fédération pour mutualisation
- Le compte de résultat de la vie associative est négatif de 507.85 euros.

Il a été renouvelé la moitié des membres du Conseil d'Administration, Mr VERNHES Alain a remplacé Mme ROUS Josette démissionnaire.

Le nouveau bureau se compose de :

Présidente : Mme VERNHES Andrée

Vice-Présidente : Mme ANGELIQUE Jacqueline

Trésorière : Mme DRUX Jeannette

Trésorière adjointe : Mme SAVY Viviane

Secrétaire : Mme TAURINES Gisèle

Secrétaire adjointe : Mme PAGES Anne-Marie

Membres : Mmes CAYRON, MIGNONAC, FOURNIER, FERRIEU, et Mrs CAMBOULIVES et VERNHES.

Membres du 2ème collège : BARTHES Brigitte, BARTHES Valérie, FABRE Catherine et LAFABREGUE Marilyne

Le Samedi 8 Octobre 2022 à Salmiech, l'ADMR a renoué avec les spectacles-goûter pour nos adhérents. Bruits de Couloir nous a présenté une pièce de théâtre qui a fait passer un moment de détente et de franche rigolade durant les 2 heures de spectacle.

L'ADMR de Salmiech-Comps remercie vivement la municipalité de Comps La Grand Ville, pour la subvention annuelle allouée.

UNE JEUNESSE A COMPS

La population de notre commune augmente régulièrement, on peut se féliciter de ce dynamisme. De nouvelles constructions, des réhabilitations de maisons, des transactions immobilières amènent de nouveaux concitoyens. Mais beaucoup de Compsois n'ont tout simplement jamais quitté leur village.

Ce printemps, nous avons rencontré le doyen d'entre eux afin qu'il nous raconte ses jeunes années à Comps-la-Grand-Ville, il s'agissait de Paul LACAZE, domicilié Place du Bourg, au coeur du village. Il nous a malheureusement quitté au début du mois d'août.

Il était né le 24 octobre 1930 dans la maison familiale qu'il n'a jamais quittée et où il a vécu avec Fernande, son épouse. Son père, comme lui était né et avait grandi dans cette même maison. Il était le troisième d'une fratrie de 4 garçons. Ses parents agriculteurs avaient une petite ferme, 7 hectares, quelques vaches, ...

Vers cinq, six ans, il a comme les autres enfants été à l'école du village. L'école laïque des Marronniers avait 3 classes : la classe mixte de Mme Vigroux pour les petits et la classe de M. Bel pour les grands garçons dans notre école actuelle, et celle des grandes filles qui était dans la maison de l'autre côté de la rue (maison de la famille Gonzalez). Il y avait aussi une école privée pour les filles à la Pradésie (maison de la famille Lombardi) école qui a accueilli des garçons plus tard. Les enfants allaient bien sûr tous à l'école à pied, même ceux des hameaux. A la saison froide, les écoliers à tour de rôle amenaient le bois et allumaient le poêle de la classe avant qu'elle ne commence. Quand il y avait d'importantes chutes de neige, il n'y avait pas école, comme le jour où il en était tombé plus d'un mètre et où les enfants avaient fait un tunnel sur la place. Les routes n'étaient pas déblayées bien sûr.

Quand les enfants avaient dix, douze ans, il était très fréquent qu'ils quittent la classe à la récréation de l'après-midi, pour aller donner un coup de mains aux parents pour les travaux des champs, pour garder les brebis, etc., pour Paul, ça pouvait être pour amener les vaches dans un pré à côté du Vaur.

Cela n'était pas particulièrement apprécié par l'instituteur ; il demandait quand même une autorisation des parents, pensant peut être que les enfants avaient plutôt envie de « sécher » l'école.

L'année du certificat d'études, il a insisté auprès de ses parents pour que Paul soit plus présent afin de ne pas compromettre sa réussite à l'examen. Il l'a obtenu le 8 juin l'année de ses 14 ans, la date est bien ancrée dans sa mémoire. Ils étaient 5 à le passer à Cassagnes-Bégonhès, un seul à échoué.

Le certificat marquait la fin de la scolarité pour ceux qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas continuer les études ; sur la proposition de l'instituteur, Paul est revenu à l'école l'hiver suivant l'obtention de son diplôme, les jours où sa présence n'était pas indispensable à la ferme.

Son avenir était tracé, il voulait devenir agriculteur, soulager son père puis reprendre la ferme, ses frères ayant envisagé d'autres voies professionnelles.

Pour beaucoup de familles, la vie quotidienne était rythmée par les travaux agricoles. Il y avait beaucoup d'exploitations avec des animaux, des étables un peu partout dans le village ; les rues caillouteuses étaient souvent bien encombrées. L'entraide était nécessaire pour les gros travaux car beaucoup nécessitaient "des bras". Les enfants prenaient leur part du travail familial : « les enfants nous ratelions le foin, le papa faisait passer le foin en vrac et la maman faisait la charretée ». Une fois le labeur quotidien effectué, les plus jeunes se retrouvaient sur la place du village et les anciens au café ; on en dénombrait plusieurs dont certains plus ou moins « officiels » où l'on consommait pour ainsi dire dans la cuisine des propriétaires. Il y avait aussi 2 menuisiers, un charron (celui qui fabriquait chars et charettes), un sabotier, une chapelière et trois épiceries : les gens y achetaient huile, sel et épices, sucre et le café qui restait un mets d'exception bien que souvent mélangé à de l'orge.

Un des souvenirs marquant de Paul était la Seconde Guerre Mondiale et la période de l'Occupation. Il se souvenait très bien de la déclaration de la guerre le 3 septembre 1939, il allait avoir 9 ans et avait ressenti la gravité de la situation. La vie du village en a été impactée très rapidement par le départ du boulanger Lacan sous les drapeaux. Le maire de l'époque M. Andrieu qui habitait au Lebous a demandé au charron Benezeth de le remplacer. Mais pain trop levé un jour ou pas du tout le lendemain, il a rapidement renoncé. Les habitants se sont mis à faire eux même leur pain qu'ils amenaient à cuire dans les maisons qui possédaient un fournil. C'était l'occasion de faire cuire des fars et des tartes à la saison. La base de l'alimentation restait les produits de la ferme. Les villageois s'approvisionnaient, comme avant ou après la guerre, en farine de blé ou un peu de son auprès des moines de l'Abbaye de Bonnecombe où il y avait un moulin et les gens y amenaient leurs céréales à moudre.

L'ordre monastique des trappistes imposait aux religieux de n'avoir aucun contact avec les femmes, aussi l'accès à la gent féminine y était interdit. Cela était même signifié par un écriteau « Interdit aux dames » dans l'escalier du moulin. C'étaient donc les hommes et les garçons qui y allaient s'approvisionner.

La période de la guerre est marquée par le départ des hommes qui ne reviendront pas tous, par l'inquiétude des jeunes, surtout pour ceux qui n'avaient pas de papiers car un jeune homme de La Primaube avait été fusillé pour ne pas avoir pu les présenter à une troupe allemande.

Les nouvelles des événements arrivaient dans le village mais ils se déroulaient parfois pas très loin notamment en bas de Bonnecombe au moment de la débâcle en août 1944 où des curieux sont descendus dans les bois, au risque de leur vie, pour regarder le passage d'une colonne allemande.

La vie était rythmée par les saisons, les travaux des champs et auprès des bêtes. Heureusement, il y avait des moments de réjouissances pour les événements familiaux bien sûr mais aussi pour la communauté villageoise toute entière.

La fête du village avait déjà lieu le 15 août. Sur la place, on installait 4 poteaux avec un éclairage et les gens dansaient au son d'un accordéoniste, parfois d'un trompettiste qui venaient des villages voisins. Les conscrits organisaient une tombola dont les tickets étaient vendus à la fenêtre de l'ancienne mairie, tombola avec des petits lots, fouaces, vin,... Une corde était tendue entre les maisons au niveau de l'ancienne poste, on y accrochait 4 ou 5 cruches et aidés d'un bâton les participants, les yeux bandés, et avec les indications des spectateurs, devaient faire tomber le contenu. Il pouvait y avoir des confettis, un lapin, de l'eau, etc.

On y voyait aussi une attraction où un homme derrière un paravent avec des trous essayait d'éviter les jets de tomates des participants.

Quelques forains installaient leurs étals. Les gens faisaient la fête et il s'y buvait beaucoup de vin. Après la guerre, ces festivités ont pris plus d'ampleur et attiraient beaucoup de monde, notamment avec une cavalcade de chars . Sur les remorques étaient jouées des saynètes pour distraire ou amuser le public, comme celle où le forgeron déguisé en chirurgien opérait avec un énorme couteau un patient qui se débattait, ou celle qui évoquait un événement qui défrayait la chronique à l'époque : il s'agissait du Masque rouge, un individu masqué qui rançonnait les agriculteurs au retour de la foire et qui agissait surtout dans le Nord Aveyron. Les Compois allaient aussi dans les fêtes des proches villages voisins. La plantation des maïs donnait aussi l'occasion de se regrouper chez les élus pour y partager un moment de convivialité avec les concitoyens.

Le jour de la Saint Jean, le 24 juin, était une date importante.

Un grand feu était allumé dans le village, place du Balat ; les jeunes allaient chercher bois et branchages et le soir, alors que le village était réuni tout autour, les plus lestes s'amusaient à sauter les flammes. Mais, c'était surtout le moment où les ouvriers agricoles finissaient leur contrat et en touchaient le salaire annuel. Les paysans qui cherchaient du personnel le recrutait aussi à ce moment là, les hommes se louaient, ce qui explique que des fêtes de village qui ont lieu en juin, s'appellent encore aujourd'hui des fêtes de la Loue. Paul effectuera 6 mois à la ferme de Vareilles pour remplacer son frère malade.

La vie était dure mais le progrès apportait peu à peu quelques améliorations. Le matériel agricole n'est pas encore mécanisé. Quand il est adolescent, son frère aîné fait retaper et repeindre un vieux vélo à M. Raoul qui avait un atelier dans le village. Ce sera le premier vélo de la maison et pas le dernier ; on a tous très souvent vu Paul aller à bicyclette à son jardin ou à sa bergerie. Le début de l'électrification des campagnes date des années 30 ; on lui a souvent répété, qu'il était "arrivé en même temps que l'électricité". Les coupures de courant étaient très fréquentes et pouvaient durer, mais l'éclairage autant dans les maisons que dans les étables a transformé la vie quotidienne .

L'eau courante est venue bien plus tard. Il y avait dans le village des puits et des fontaines notamment une à l'entrée du village et à la Pradésie.

Les sorties se font souvent sur la commune et les villages voisins mais une ligne régulière d'autocars d'une entreprise de Saint Affrique passe à Comps pour aller à Rodez ; cela permet de faire l'aller retour dans la journée .



Voilà en quelques lignes, le récit de souvenirs d'une jeunesse à Comps, celle de Paul .

Certains de nos concitoyens auraient pu raconter cette époque différemment avec d'autres souvenirs. Mais, on peut tous s'accorder à dire que Paul faisait partie d'une génération qui a vécu plus que les autres de grands bouleversements de la vie quotidienne et qui, bon gré mal gré a su s'adapter à tous ces changements .

Nous remercions sa famille qui nous a autorisés à publier ses souvenirs.

BOITE À LIVRES

La mairie avait acheté une vieille bibliothèque que Clément Schaab (jeune du village), étudiant aux Beaux Arts de Montpellier, a pris soin de customiser avec talent. Petits et grands étaient invités à mettre un livre à l'intérieur.

Ce passe livre est donc unique, avec son joli slogan : "Lire nuit gravement à l'ignorance".

Chacun peut maintenant venir prendre un livre ou en déposer un à sa convenance. La boîte à livres se trouve à l'abri, près de la fontaine sur la place du bourg.

Merci aux agents communaux pour leur participation à l'installation de ce "livre service" et au soutien de la municipalité.



VOIRIES

Au vu des kilomètres de voirie, notre commune perçoit une enveloppe intercommunale à hauteur de 16 480 € TTC pour le fonctionnement et d'environ 49 500 € TTC en investissement. En plus de ses budgets la commune a participé à hauteur d'environ 20 000 € TTC sur l'entretien et la rénovation des routes. Ainsi nous avons pu refaire: Lieu-dit La Barthe, route au Lebous, route de Nescoulac, route de Burgayrenq et l'embranchement route Burgayrenq vers Fréjamayoux

L'entreprise Conte a réalisé quelques emplois partiels pour environ 3 000€ TTC qui sont intégrés dans le budget de fonctionnement. Il faut signaler également que les agents techniques ont fait quelques travaux de rebouchage au printemps avec de l'enrobé à froid, environ 5 tonnes ont été utilisées.

Le bureau d'étude Fabrice Frayssinet réalise une estimation des coûts des différents travaux envisagés pour pouvoir se caler avec les budgets prévus, c'est aussi lui qui est chargé du suivi et du bon déroulement des chantiers.

ECLAIRAGE PUBLIC

Au vu des augmentations très importantes du prix de l'électricité, le choix a été fait de réduire le temps d'allumage de l'éclairage public pour limiter les frais de fonctionnement et ce pendant les quelques mois de l'hiver, du printemps et de l'automne. L'été quand à lui se verra élargir la durée de la plage d'allumage.



Extinction éclairage public

**AUTOMNE, HIVER,
PRINTEMPS**
22 h - 6 h

ETE
01 h30 - 6h

Au vu de la complexité à pouvoir faire réaliser les réglages au mieux par l'entreprise en charge des travaux, la municipalité a accepté que l'extinction soit faite à 22 h le soir (23h auparavant).

Conscient de la gêne que cela peut occasionner, mais également conscient du coût généré par l'éclairage, le but de ces modifications est de pouvoir quantifier l'économie réalisée et de juger de la pérennité des ces changements.

Nous essayons d'amoindrir l'ensemble des coûts fixes pour éviter d'avoir à trop augmenter les impôts. Les différentes économies générées par l'ensemble des mesures que nous pouvons être amené à mettre en place, n'ont pour objectif qu'une gestion saine des deniers publics dans un souci d'équité.

MUR DU CIMETIERE

Les travaux de réfection du mur du cimetière ont été réalisés par l'entreprise Nespoulous de Caplongue. Il a sous-traité à l'entreprise Efficace de Baraqueville la réfection des joints des pierres du mur le long de la RD82. C'est une rénovation qui a un coût de 26 725 € TTC avec un très beau rendu à la proximité de l'entrée du village.



SALLE DES FETES

L'architecte retenu pour les travaux de réfection de la salle des fêtes est M. François POUX de Baraqueville. Il est accompagné pour la maîtrise d'œuvre par le bureau d'études CETEC et l'économiste M. BOULOC. En parallèle les missions « coordination de sécurité et de protection de la santé (CSPS) » et « contrôle technique (CT) » sont assurées respectivement par la société ZD Formation Conseil d'Espalion et le Bureau VERITAS d'Onet-le-Château. Au vu de la conjoncture et de l'inflation galopante, le budget des travaux devrait se situer à 540 000 € HT. Cette rénovation englobe l'agrandissement de la cantine, une petite extension pour créer l'espace toilettes de la salle des fêtes et la création d'une salle de réunion. Cette salle occupera la majeure partie des vestiaires actuels qui seront réduits à 3 douches et des lavabos.

Durant les travaux d'études de la maîtrise d'œuvre nous avons découvert l'état désastreux de la quasi totalité des poteaux (pourris de bas en haut) et donc de la nécessité de remplacer l'ensemble de la structure porteuse. Ces travaux imprévus mais indispensables et la hausse conséquente des prix des matériaux ont généré un surcoût.

Nous sommes actuellement à pied d'œuvre afin de nous faire accompagner au mieux financièrement, le Crédit Agricole a été retenu pour le financement dès le mois de mai 2022 avec une enveloppe de 600 000 € à 1,70 % (bien entendu c'est un montant maximum qui n'a pas objectif d'être utilisé dans sa totalité il faudra peut-être pallier l'attente de subventions et être capable d'honorer les factures.). Les subventions sollicitées seront le Fonds Vert (Etat), la DETR (Etat), le Conseil Départemental (salle des fêtes + cantine), la Région (rénovation énergétique et accessibilité) nous envisageons et espérons aussi pouvoir être éligible aux fonds européens (LEADER).





**Façades
PC 5 Projet**
Echelle 1 / 125



NOUVEAU LOGO

Nous vous présentons le nouveau logo de la commune, créé par Maxime Frayssignes, jeune de la commune. Il sera déployé à partir de janvier 2024 sur tous les supports de communication.

